

mais seulement 3,1 p. 100 de celui d'une famille à revenu élevé. En outre, en taxant la consommation plutôt que le revenu, on transfère le fardeau du consommateur moyen à une étape différente de sa vie. Lorsqu'on a recours davantage aux taxes à la consommation, on atteint les gens à l'étape de leur vie où ils consomment le plus, et non où ils épargnent.

Je voudrais répéter cette phrase.

Lorsqu'on a recours davantage aux taxes à la consommation, on atteint les gens à l'étape de leur vie où ils consomment le plus, et non où ils épargnent.

Les jeunes couples qui tentent de s'établir dans la vie ont un budget très restreint, tout comme les étudiants. Ils dépensent donc tout leur argent. Ils n'en sont pas encore rendus au moment où ils peuvent commencer à économiser. Ils essaient encore d'acquérir les outils qui leur permettront plus tard d'économiser, et nous leur rendons cette tâche plus difficile en imposant une taxe à la consommation. Comme le dit M. Brooks:

Il en résulte donc que les jeunes payent davantage . . .

Je n'en reviens pas de voir à quel point je suis d'accord avec ce monsieur. En fait, j'arrête souvent à la fin d'une phrase pour l'interpréter, et quand je reviens au texte, je me rends compte qu'il en a donné lui aussi la même interprétation. Hier, je me suis rendu compte jusqu'à quel point mes propos étaient mal compris par le sénateur Poitras, à qui mon accent étranger pose de toute évidence des problèmes, que je parle français ou anglais, et par le sénateur Simard, qui a des problèmes de compréhension, un point, c'est tout, et pour qui il faut répéter lentement.

Comme je le disais, M. Brooks dit également que la taxe à la consommation a pour résultat de faire payer davantage les jeunes qui cherchent à s'établir et qui empruntent sur leur revenu futur.

L'honorable Richard J. Stanbury: Sénateur Gigantès, j'aimerais vous poser une question. Vous avez affirmé à juste titre que les jeunes devront assumer un coût proportionnellement plus élevé, puisqu'ils consomment presque tout ce qu'ils gagnent. Il en va de même des personnes âgées qui vivent dans la pauvreté et qui doivent dépenser tout l'argent qu'elles touchent sous forme de pension ou autrement. Ne devrions-nous pas faire une distinction entre les jeunes et les personnes âgées qui n'ont pas de problèmes financiers et qui ne connaissent pas la pauvreté et ceux qui sont dans une situation plus difficile? C'est la proportion du revenu consacrée à la consommation qui compte, et non pas le montant absolu qui y est consacré. Est-ce une analyse juste de la situation?

Le sénateur Gigantès: Vous avez parfaitement bien analysé la situation, sénateur Stanbury, et je vous remercie d'avoir soulevé cette question. Le fait est que les jeunes et les personnes âgées, à la retraite, de même que l'important secteur de la société composé par les travailleurs pauvres, consacrent une énorme proportion de leur revenu à la consommation. En fait, ils y consacrent la majeure partie de leur revenu, et cette taxe va les frapper durement.

Je me souviens d'avoir lu un article dans le *Globe and Mail* au sujet d'une admirable immigrante qui avait eu la malchance de ne pas naître au Canada et qui aurait probablement, à cause de cela, blessé la susceptibilité du sénateur Poitras.

Son accent est probablement aussi mauvais que le mien. Elle avait trois enfants et travaillait dans une Villa du poulet plutôt que de dépendre de l'aide sociale. Elle aurait probablement eu plus d'argent avec l'aide sociale, mais sa fierté le lui interdisait. Elle élevait donc ses trois enfants en achetant des vêtements d'occasion, qu'elle réparait elle-même, et en faisant des heures supplémentaires au salaire minimum pour gagner un peu plus d'argent. Quelle personne admirable! Elle consacrait absolument tout son argent à la consommation! Et maintenant, tout cet argent va être touché par cette taxe à la consommation.

● (1010)

Le sénateur Stanbury: Ce qui veut dire, je suppose, qu'elle pourra acheter pour ses trois enfants et pour elle-même 7 p. 100 que quand la TPS n'existait pas. Le problème, ce n'est pas seulement que tout va coûter plus cher; c'est qu'elle devra se priver à cause de la baisse de son revenu disponible, ou du revenu qu'elle pourra utiliser pour acheter des biens.

Le sénateur Gigantès: Vous avez tout à fait raison. Les gens de l'autre côté disent souvent qu'il faut tenir compte, dans des cas comme celui-là, de la réduction du prix de certains articles qui ne seront plus assujettis à la taxe sur les ventes des fabricants. Cependant, si vous étudiez la liste de ces articles, vous verrez que ce ne sont pas tous des produits qu'achètent les pauvres. En outre, si l'on calcule les ristournes de la TPS que cette personne pourra recevoir, on se rend compte, comme M. Brooks l'a fait valoir un peu plus tôt, que dans les meilleurs des cas, les pauvres qui consacrent la totalité de leur revenu à la consommation vont quand même payer 4,9 p.100 de plus qu'auparavant, même après les ristournes et les baisses de prix, si toutefois les prix baissent effectivement, ce qu'on est en droit de se demander. En effet, il n'arrive pas très souvent que les réductions de taxe se répercutent sur les consommateurs. En général, les profits de cette réduction s'en vont grossir les bénéfices des grandes entreprises. Celles-ci les gardent pour elles pour pouvoir les investir en Autriche, ou ailleurs.

La taxe à la consommation est moins lourde pour les gens qui en sont rendus à toucher un gros salaire et à pouvoir économiser. Elle les touche davantage quand ils sont plus vulnérables, au début ou à la fin de leur vie active, ou au-delà. Comme le dit M. Brooks:

Pour la plupart des gens, ce transfert du fardeau fiscal semble illogique et injuste. En fait, ils devront désormais payer plus d'impôt quand ils seront le moins en mesure de le faire, et non plus quand leur revenu leur permettrait d'en payer davantage.

Je dois répéter cette phrase, parce qu'elle s'applique aux pauvres, aux moins bien nantis, qui constituent une majorité de notre population. Donc, avec l'adoption d'une taxe à la consommation:

. . . ils devront désormais payer plus d'impôt quand ils seront le moins en mesure de le faire, et non plus quand leur revenu leur permettrait d'en payer davantage.

C'est la vérité pure et simple. Je sais que le gouvernement s'en fiche éperdument, mais c'est un fait. Y a-t-il des questions? Non? Alors je vais continuer:

Le gouvernement reconnaît le caractère régressif de la taxe sur les produits et services . . .

Il l'admet!